



FACILITER LA VENUE DE VOS CLIENTS SANS LEUR VOITURE

La clientèle vient le plus souvent en Bretagne en voiture, alors que la desserte TGV, le TER et des solutions de mobilité vertueuse sur place existent. Si vous souhaitez protéger l'environnement, vous pouvez inciter vos clients à faire autrement.

La CCI vous accompagne, en partenariat avec l'ADEME Bretagne et le CRT, qui développe depuis 2013 le programme de mobilité touristique En Bretagne sans ma voiture.



VOS ATTENTES

- Etre accompagné et mieux connaître les solutions pour venir jusqu'à votre établissement, séjourner et visiter sans sa voiture personnelle
- Réduire les encombrements routiers et les risques associés vécus par vos clients
- Limiter le réchauffement climatique et l'impact environnemental des séjours touristiques



NOTRE RÉPONSE

- Vous convier à un atelier d'information sur la mobilité d'une demi-journée, organisé par le CRT Bretagne
 - Faire un point sur votre démarche Développement durable globale
 - Réaliser le pré-diagnostic mobilité de l'ADEME avec vous
 - Identifier les solutions disponibles alternatives à la voiture personnelle, en tenant compte des besoins et de la typologie de votre clientèle : transports en commun, location de vélos, de voitures et de vélos électriques, auto-partage, co-voiturage, déplacements à pied...
 - Vous accompagner dans la communication clients sur ces solutions de transport et de visites sans sa voiture
- En option : Vous aider dans le montage de séjours attractifs sans voiture



LES +

- Vous agissez concrètement pour le développement durable
- Dans les livrables, une fiche mobilité attractive avec des itinéraires détaillés pour rejoindre votre établissement et des idées de visites précisant les coûts, les temps, les distances et les modes de transport suggérés. Les véloroutes et GR seront exploités.
- Vous vous différenciez, captez et répondez aux attentes des touristes de plus en plus nombreux, notamment parmi les jeunes, qui intègrent la préservation de la planète dans leurs gestes quotidiens



PUBLIC CONCERNÉ

- Hôteliers, gestionnaires de campings



INFORMATIONS PRATIQUES

- Un point sur votre démarche Développement durable globale : vous complétez (30mn de travail) la grille de qualification « Voyagez responsable » du CRT Bretagne, que nous vous envoyons et nous la retournons avant le RV (sauf si vous êtes déjà certifié Ecolabel européen ou Clé verte)
 - Un RV d'échanges sur cette démarche globale, avec recommandations, puis réalisation du pré-diagnostic mobilité de votre établissement (3h)
 - Back-office : remise en forme du pré-diagnostic mobilité, recherche complémentaire des solutions de mobilité les plus judicieuses
 - RV d'approfondissement, travail sur la communication client dans vos supports (2h)
- Envoi des livrables à votre entreprise : pré-diagnostic, fiche mobilité destinée à votre communication clients, guide Comment être acteur de la mobilité de sa clientèle ? (ADEME)
- Echanges par mail/téléphone : suivi du retour clients et détermination de nouvelles actions pour favoriser l'éco-mobilité d'un nombre croissant de vos clients



COÛT

- Prise en charge partielle par la CCI Ille-et-Vilaine
- Mise à disposition gratuite des outils par l'ADEME et le CRT
- Coût à la charge de l'entreprise : 250€ HT pour l'ensemble de l'accompagnement par la CCI

VOTRE CONTACT



Gaëlle Pambour

Experte Tourisme

conseil aux établissements touristiques

